



LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°7 Janvier - Février - Mars 2022



Le mot du Maire

Bussiéroises, Bussiérois,

L'année 2022 a commencé également avec les mesures sanitaires, restons vigilants et conservons les gestes barrières malgré la suppression du masque dans certains endroits.

La situation actuelle en Europe est inquiétante avec cette guerre en Ukraine, la population de ce pays qui fuit les bombardements des villes, cela rappelle de tristes souvenirs à nos anciens qui ont connu une période identique en 1940.

La France accueille temporairement des familles Ukrainiennes, un dispositif a été mis en place par le ministère de l'intérieur, la préfecture de notre département est à votre disposition pour tous renseignements.

Nous entrons dans une période électorale, Présidentielle et législatives à la suite, voter est un droit civique.

Bienvenue à Benoit Rousseau notre agent technique communal qui a pris ses fonctions mi-mars suite à la démission soudaine de M. Renard fin octobre 2021.

Les travaux importants du réseau d'eaux pluviales ont été réalisés en début d'année, il reste encore des points sensibles à résoudre, cela se fera dans le temps. Nous poursuivons le nettoyage, curage des fossés notamment au bord de la RD 407 côté Séricourt, rue de Saâcy côté Est sur 250 mètres environ, le pré de Bois-Martin autour de la parcelle que la commune vient d'acquérir afin d'avoir la maîtrise pour l'entretien général des fossés qui bordent, ce grand terrain situé en zone naturelle.

Les subventions ont été demandées pour la réfection de la toiture de la salle polyvalente, ainsi que pour la rénovation en peinture de l'ensemble école, bureau de la directrice, préau, muret et grilles identiques aux couleurs de notre Mairie.

Suite à une réunion en Mairie avec l'ARD, la Gendarmerie et M. Ugo Pezzetta, président de la CACPB, il a été convenu que des feux tricolores dit à récompense seront installés sur la RD 407, le trafic sera régulé, la vitesse des véhicules durant la traversée de notre village sera réduite. Vu la longueur, il y aura deux feux dans chaque sens de circulation, une subvention a été demandée pour ce projet.

Le comité des fêtes se réunit le 19 avril pour mettre en place un calendrier des manifestations à venir, bonne nouvelle !!!

Les propriétaires de chiens doivent être attentifs à ne pas laisser divaguer leurs animaux sur la voie publique au risque de créer un accident!!! Dans le cas où la mairie fait appel à la fourrière, un coût de 99€ vous sera demandé pour restitution de votre animal. Attention aux aboiements intempestifs. Beaucoup de riverains se plaignent!!! Merci de faire stériliser vos chats pour éviter la prolifération et les maladies transmissibles. Pensez également au puçage qui permet leur identification.

La municipalité offre le 15 avril un spectacle aux enfants des écoles de notre RPI, et une chasse aux œufs aura lieu dans le terrain de la salle polyvalente dans l'après-midi. Vous êtes invités à la réunion d'information sur la participation citoyenne ce 15 avril à 20h, salle polyvalente en présence de la gendarmerie nationale.

Prenez soin de vous, Joyeuses Pâques à toutes et à tous.

Bien cordialement

Le Maire Dominique MACHURÉ





Nous vous parlons en images....



Travaux du réseau d'eau pluviale - Rue de bois martin



Travaux de la Jarrie, modification des busages pour un écoulement plus efficace sous la chaussée vers le bassin.



Fossé D407 avant travaux busage Ø 300

Travaux fossé D407, entrée de busage modifié en Ø 800 en traversée directe sous la chaussée



Remplacement des tampons anti-odeur par des grilles

Fossé D407 à Sérécourt. A débroussailler et curer

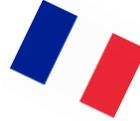


Ecole de Bussières - installation du tableau interactif

Dépôt sauvage en tout genre!!! ATTENTION à l'amende!!!



ÉLECTIONS



Les 10 et 24 Avril de 8h à 19h

Les 12 et 19 Juin de 8h à 18h

Si vous constatez une erreur sur votre carte électorale concernant votre identité (Nom, Prénom, date et lieu de naissance), vous pouvez demander une rectification à l'INSEE qui gère le répertoire national d'identification des personnes physiques à l'adresse suivante:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Vous devrez fournir un acte de naissance.



01.60.22.50.04

En cas d'urgence

contactez le:



07.49.12.06.01

mairie.bussieres77@wanadoo.fr

www.bussieres77.fr

Le secrétariat est ouvert
au public

Le lundi de 16h à 18h

Le jeudi de 17h à 18h

Le vendredi de 14h à 17h

Le 1er et 3eme samedi de chaque
mois de 11h à 12h.

ETAT- CIVIL

Naissances:

Le 9 février 2022

RAANI Ruth

Le 19 décembre 2021

LEMOING Maëlle

Décès:

Le 4 février 2022

CABANIÉ Jacques

Le 10 mars 2022

CHAUVIN Gratieune

Le 2 février 2022

QUIBAN Josiane



A L'ATTENTION DES PARENTS DU RPI BASSEVELLE - BUSSIERES

La garderie « les louveteaux » qui est à la disposition des parents d'élèves de notre RPI connaît des critiques sur les réseaux sociaux depuis plusieurs jours. Mme Dumoulin a bien obtenu ses diplômes avant de diriger la garderie quoiqu'en disent certaines personnes par « connerie » !!! Je mets en garde ceux ou celles qui continueront à déverser des mensonges sur les réseaux, c'est facile de se cacher derrière un écran de smartphone ou ordinateur, attention à la diffamation !!! Depuis l'ouverture de cette garderie, nous n'avons que de bons retours des parents et enfants !!!

PROPRETÉ DU VILLAGE ET SERVITUDES

Pour rappel aucune végétation ne doit dépassée sur la voie publique. Pensez à couper vos haies et vos arbres. C'est la loi!

A compter du 1er Avril, de nouveau les poubelles vertes UNIQUEMENT pour les déchets verts, pas de pot de fleurs, ni pierres, ni terre qui sont refusés en déchetterie.

Trop de poubelles restent sur les trottoirs. Prière de les rentrer. Pour le ramassage faites attention à bien fermer les couvercles. Voir les recommandations sur vos calendriers qui sont disponible également en mairie ou sur le site de Covaltri.

Merci à tous.

COVALTRI
Nous collectons pour valoriser votre tri!

LES DÉCHETS VERTS
COLLECTE ROBOTISÉE

COLLECTE DE DÉBUT AVRIL
À FIN NOVEMBRE

Déchets verts : Les déchets verts représentent les tontes, les baillies et les feuilles.

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Les tontes,
- Les baillies,
- Les feuilles.

DÉCHETS INTERDITS

- Souche d'arbre,
- Branche de plus de 80 cm de long et 5 centimètres de diamètre,
- Sac plastique.

RÈGLEMENT

- Les bacs doivent être présentés deux par deux avec la collecte/jour-côté rue, couvercle fermé,
- Aucun déchet ne doit dépasser du bac,
- Seulement 1 bac autorisé par foyer fiscal.

FORMATION GRATUITE

COVALTRI organise des formations gratuites aux bonnes pratiques de compostage toute l'année. Il suffit de s'inscrire auprès de nos services à l'adresse : contact@covaltri77.fr



BESOIN D'AIDE



France services

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMERATION

France services

Besoin d'aide ?

EMPLOI, FORMATION
RETRAITE



FAMILLE
& SOCIAL



SANTÉ
& HANDICAP



JUSTICE
ACCÈS AU DROIT



IMPÔTS

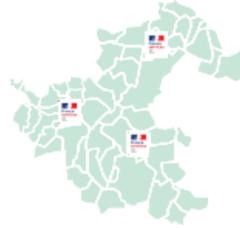


PAPIERS
& CITOYENNETÉ



Les agents France services vous accueillent, vous orientent et vous accompagnent pour vos démarches au quotidien.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité



France services proche de chez vous !

Trois structures ont été labellisées par l'Etat début 2021, à l'initiative de la communauté d'agglomération. Les agents France services vous y accueillent pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques au quotidien.



Accueil du public

Du lundi au jeudi :
De 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Vendredi : De 9h à 12h30
Un samedi par mois : De 9h à 12h30
Consulter le calendrier sur :
www.coulommierspaysdebrie.fr

France services Coulommiers

22 Rue du Palais de Justice
77120 Coulommiers
01 64 65 88 60
coulommiers@france-services.gouv.fr
Bus ligne 03B, A, 17

France services Crécy-la-Chapelle

3 Rue de la Chapelle
77580 Crécy-la-Chapelle
01 64 63 75 39
crecy-la-chapelle@france-services.gouv.fr
Bus ligne 13A, 13B, 17, 18, 58, 59,
59 E, 71, 73, 8A, 8AS, 8B, 8C

France services La Ferté-sous-Jouarre

17 rue de Reuil
77260 La Ferté-sous-Jouarre
01 60 22 19 19
la.ferte-sous-jouarre@france-services.gouv.fr
Bus ligne 32



PRUDENCE

ELECTRICITE PRUDENCE

Ce qu'il faut retenir : des conseils simples à suivre sur toute la ligne !

1. Respecter les distances de sécurité transmises par les exploitants de réseaux
2. Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contactez le numéro d'urgence dépannage indiqué sur votre facture d'électricité.

Le danger existe également à proximité d'une ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un arc électrique (appelé « amorçage ») et entraîner une électrocution, même sans toucher le câble.

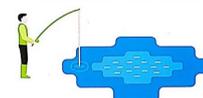
Un seul mot d'ordre : restez à distance !



La sécurité, c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident.

Si malgré tous nos conseils un accident survient, voici par ordre chronologique les mesures à prendre :

- 1 Interdisez tout accès à la zone d'accident.
- 2 Ne touchez pas aux personnes accidentées quand elles sont encore en contact avec la ligne (ou l'ouvrage) électrique pour éviter d'être vous-même électrisé.
- 3 Alertez en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).



N'oubliez jamais : ne touchez pas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.

Avec vous, agissons pour éviter les risques électriques !

www.electricite-prudence.fr



Carte grise / Démarches administratives 2022 (Arnaque aux faux sites administratifs dans le département du 77)

Suite à la volonté de simplifier les démarches liées aux demandes de cartes grises, il n'est plus possible de faire la demande en Mairie ou en préfecture mais UNIQUEMENT sur le site :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>